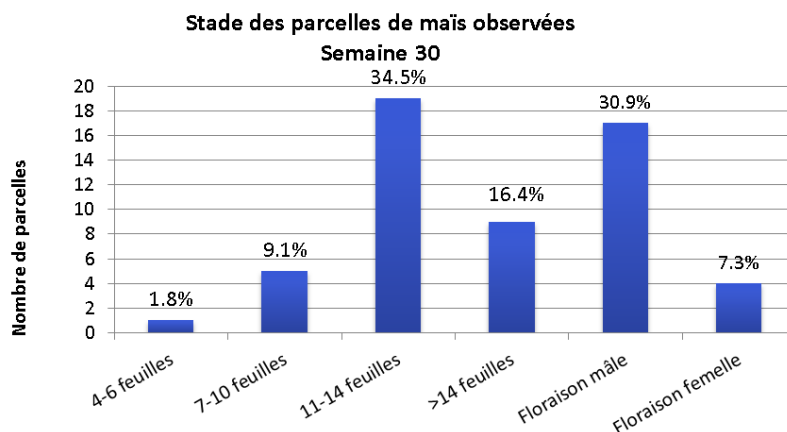


### RESEAU 2016

Pour la période du 21 au 26 juillet (semaine 30), **55 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

### STADES DU MAÏS

**38% des parcelles ont atteint la floraison (mâle ou femelle).** La parcelle la moins avancées est au stade 6 feuilles (dans le 37). La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 30*).

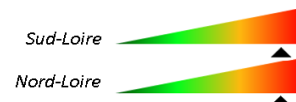


### PYRALES

#### Suivi des vols

**51 pièges** ont été relevés cette semaine, pour un total de **252 papillons piégés**, répartis dans toute la région. (Cf. Annexe Relevé des pièges pyrale de la semaine 30) :

- Champagne Berrichonne : moyenne de 5.9 papillons par piège
- Gâtinais : moyenne de 2.4 papillons par piège
- Touraine : moyenne de 5.3 papillons par piège
- Sologne Val-de-Loire : moyenne de 2 papillons par piège
- Beauce-Perche : moyenne de 6.7 papillons par piège

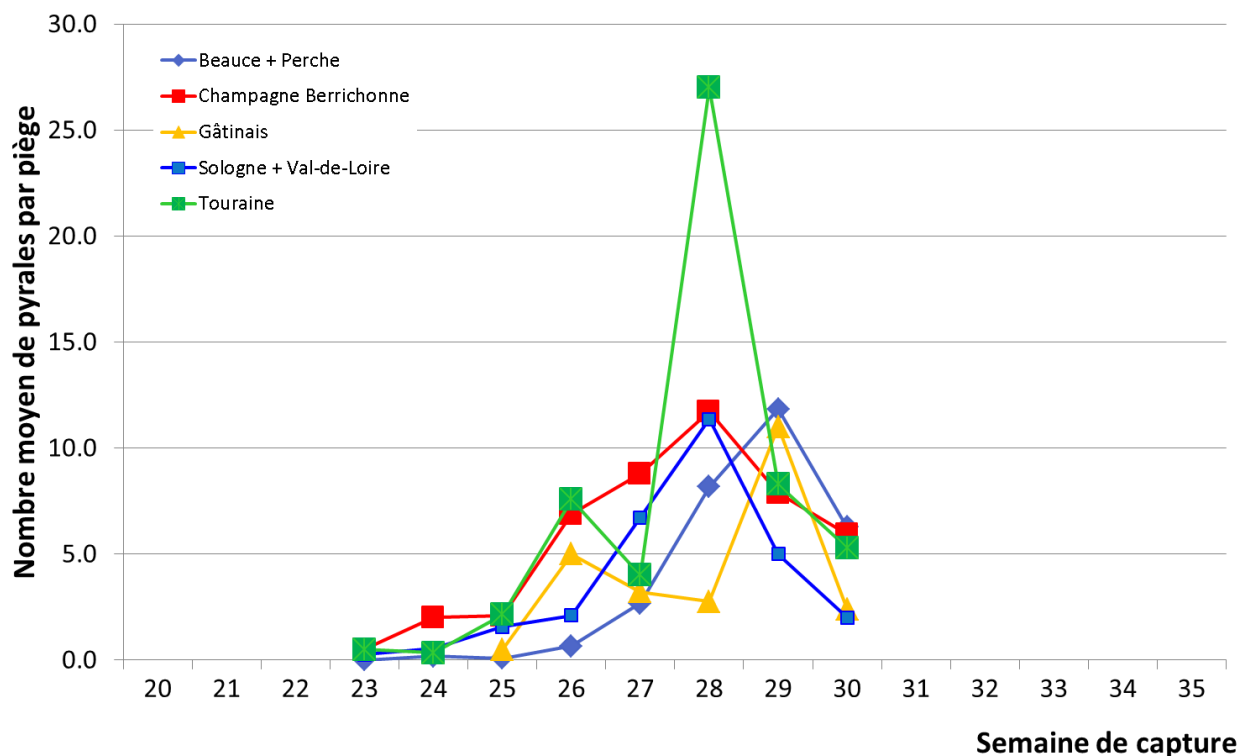


Papillon de pyrale  
*Ostrinia nubilalis*



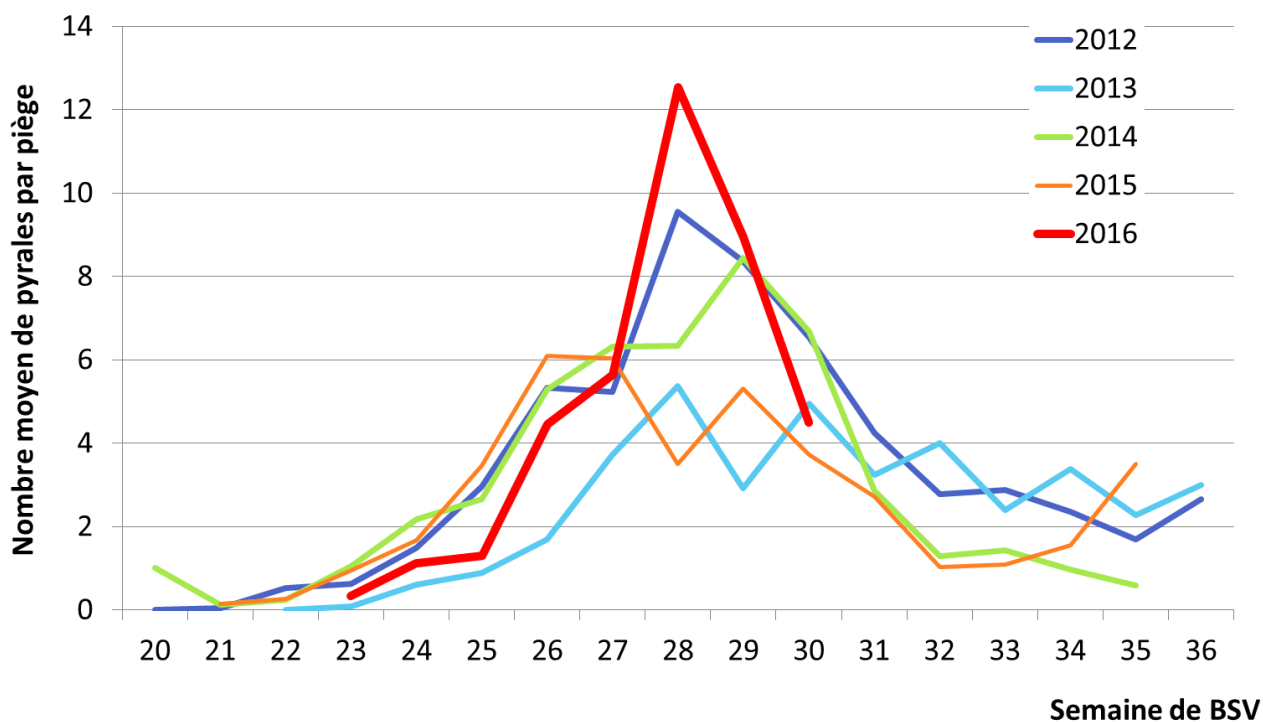
Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

### Nombre moyen de pyrales par piège



Les vols sont en régression sur l'ensemble des secteurs. Les nombres de captures les plus importants s'observent cette semaine en Beauce/Perche (avec un site avec 30 pyrales capturées) et Champagne Berrichonne (Cf. Carte en Annexe).

### Moyenne hebdomadaire de papillons par piège



La moyenne régionale de papillons capturés diminue cette semaine et est de **4.9 papillons/piège**.

## Pontes et dégâts

La **présence de nouvelles pontes** est signalée dans 2 parcelles (sur 12 observées) du 18 et 37 pour 1 à 2% des plantes.

Des **dégâts** sont signalés dans 8 parcelles réparties dans toute la région :

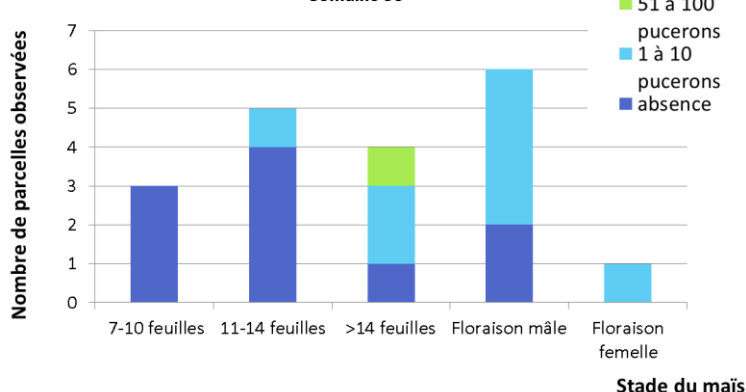
Département	Commune	% plantes attaquées	% plantes avec limbe en coup de fusil
37	LA CELLE-SAINT-AVANT	26	
37	NOYANT-DE-TOURAINES	58	
45	VENNECY	2	2
28	ALLAINES-MERVILLIERS	1	1
36	JEU-LES-BOIS	4	3
18	SAINTE-SOLANGE	3	3
18	VILLENEUVE-SUR-CHER	5	5
45	FEROLLES	1	1

## SESAMIES

Aucune sésamie capturée sur 7 pièges relevés cette semaine.

## PUCERONS

Nombre de *Metopolophium d.* sur plante en fonction du stade du maïs -  
Semaine 30



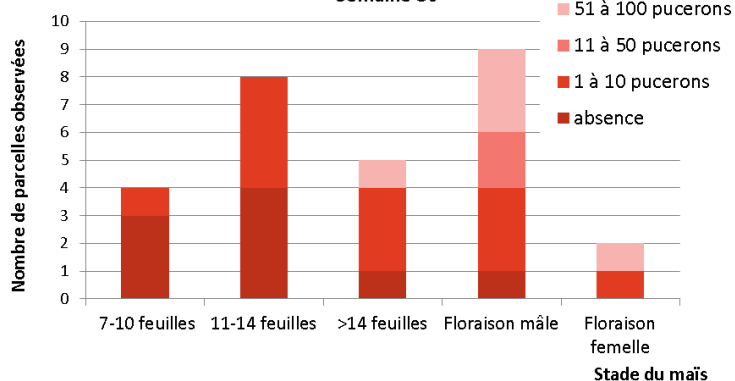
*Metopolophium dirrhodum* : Tous stades

Sur 19 parcelles observées, 8 présentent 1 à 10 pucerons/plante (stades 11 feuilles à floraison femelle) et 1 parcelle présente 51 à 100 pucerons (stade 16 feuilles) **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

*Sitobion avenae* : A partir de 3 – 10 feuilles

Sur 28 parcelles observées, 12 présentent 1 à 10 pucerons/plante (stades 7 feuilles à floraison femelle), 2 parcelles présentent de 11 à 50 pucerons (stade floraison mâle) et 5 parcelles présentent de 51 à 100 pucerons (stade 16 feuilles à floraison femelle). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Nombre de *Sitobion a.* sur plante en fonction du stade du maïs -  
Semaine 30






Niveau de risque :  
Dès 5-6 feuilles

*Rhopalosiphum padi* :

Pas de signalement de l'espèce.

## Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante</li> <li>Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</li> </ul> <p><b>Observez la face inférieure des feuilles</b></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la <b>couleur noire de ses cornicules.</b></p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une <b>zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédit photo : Arvalis Institut du Végétal







## Auxiliaires

Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être naturellement présents dans les parcelles et limitent les populations de pucerons. Leur activité a été détectée dans 12 parcelles du 18, 28, 36, 37, 41 et 45.

Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Départements
Coccinelles - adultes	1 à 25%	9	18, 28, 36, 37, 41 et 45
Coccinelles - larves	1 à 25%	8	18, 28, 36, 37, 41 et 45
Micro hyménoptères parasitoïdes des lépidoptères		0	
Chrysopes - Œufs		0	
Chrysopes - Larves	1 à 2%	5	18, 36 et 37
Syrphes - Larves et pupes	5%	1	41
% de pucerons parasités	1 à 2%	2	36 et 37

## Etat général

Les populations de pucerons sont en régression et se situent sous les seuils de nuisibilité. Les populations d'auxiliaires ainsi que leur activité sont de plus en plus importantes et variées.

Auxiliaires	<p>Larve de syrphe : <i>Episyrphus balteatus</i></p> 	<p>Larve de syrphe : <i>Sphaerophoria scripta</i></p> 
	<p>Larve de chrysope</p> 	<p>Larve de coccinelle</p> 
Parasites	<p>Momie de puceron parasité par <i>Diaeretiella rapae</i></p> 	<p>Puceron parasité par un Praon</p> 

## CHRYSOMELES

La chrysomele des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) - insecte invasif originaire d'Amérique implanté en Europe Centrale, Italie et plus récemment en Alsace ou Rhône Alpes - **n'est plus un organisme de quarantaine depuis 2014**. Les parcelles sur lesquelles l'insecte est détecté ne sont donc plus soumises à des mesures de lutte, de surveillance, d'éradication ou de confinement obligatoires.

Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables : attaques par foyers ou taches dans les parcelles, racines coronaires dévorées, verse végétative typique avec symptôme en col-de-cygne, épis lacuneux qui sont souvent un signe de stress hydrique provoqué par l'absence de racine. Les adultes peuvent aussi provoquer des dommages : avant le stade floraison, les adultes se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges et décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.



Crédits photo : Arvalis - Institut du végétal

### Contexte d'observation

Ce ravageur est suivi dans le cadre du BSV comme les autres bio-agresseurs du maïs. L'objectif du réseau est de détecter la présence de l'insecte sur la région Centre, présence qui n'a pas été identifiée jusqu'à présent.

Sur **41** pièges relevés, **aucune chrysomele n'a été capturée** cette semaine. De même, **aucun dégât** n'est signalé.

## CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 7 parcelles du 18, 28, 37, 41 et 45 avec des ponctuations blanches observées sur les F3, F4, F5, F8, F9 et F11.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches**. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédits Photos :  
ARVALIS – Institut du végétal

## AUTRES OBSERVATIONS

**Présence d'helminthosporiose** dans 1 parcelle du Loiret

**Prochain message : le mercredi 17 aout 2016.**



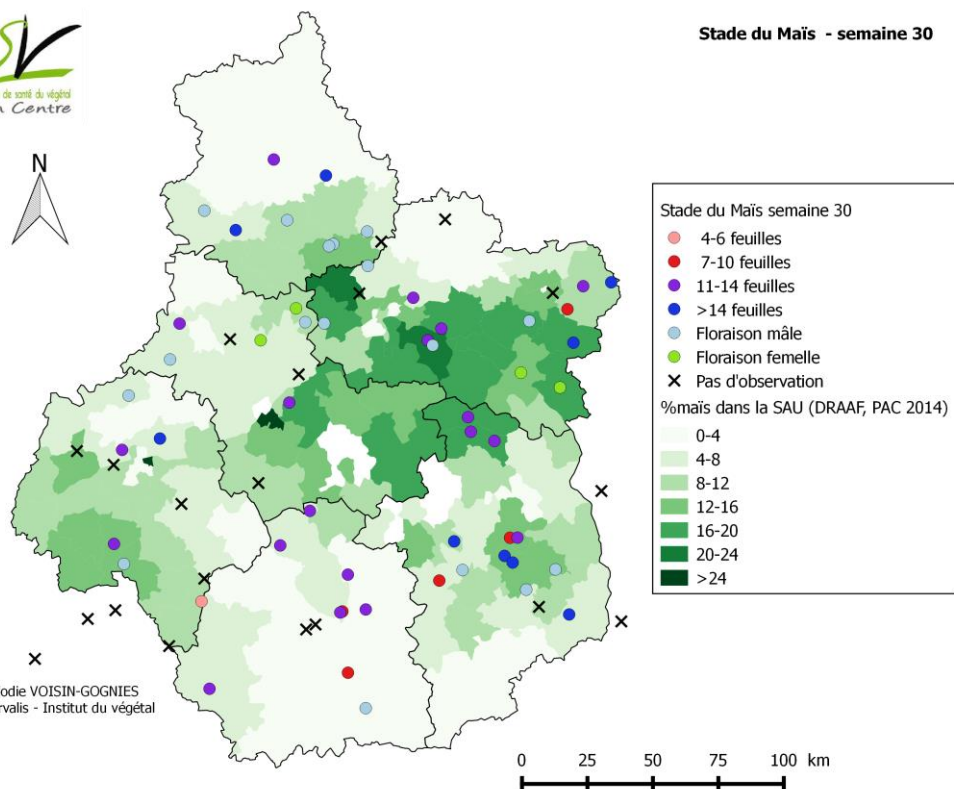
Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

# Annexes

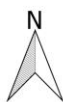
## STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 30



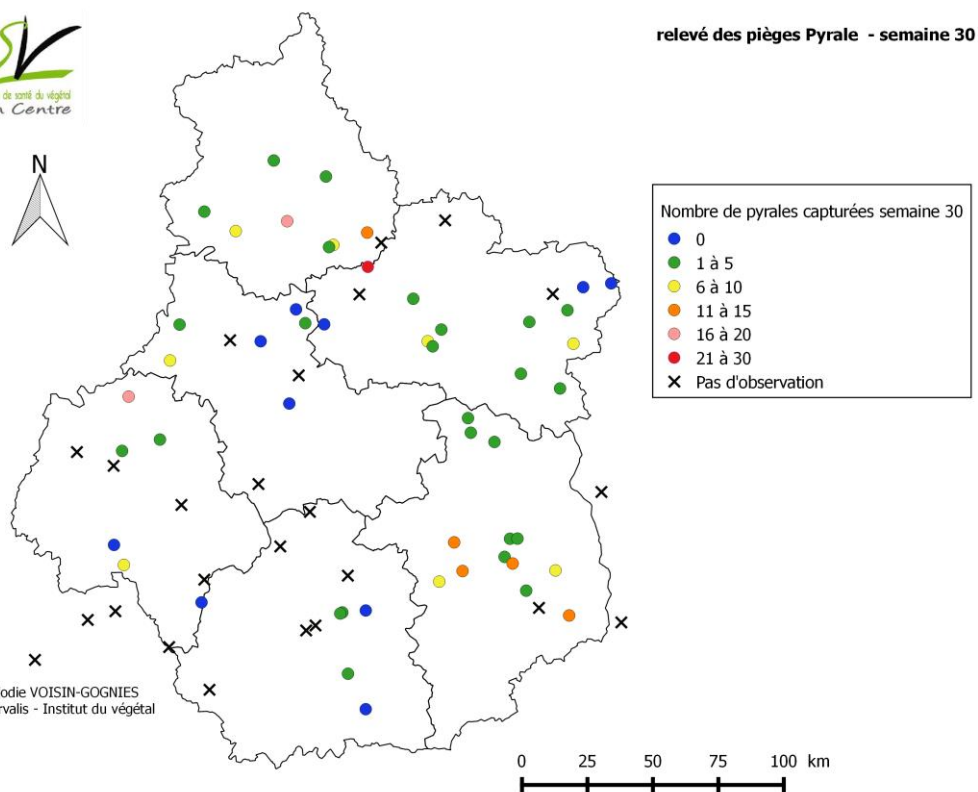
Elodie VOISIN-GOGNIES  
Arvalis - Institut du végétal



## RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE EN SEMAINE 30



Elodie VOISIN-GOGNIES  
Arvalis - Institut du végétal



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.



## **Les abeilles butinent, protégeons-les !**



### **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

*Source : DGAL-SDQPV – avril 2015*